



Veolia Eau Compagnie Générale Eaux
Territoire Bruay Béthune Ternois
440 Rue C et H Bouillez
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
Tel : 06.15.35.08.48

Référence à rappeler : 11.548.200.076320.92 25062
VILLE DE BONNIERES
Coupon à joindre à votre règlement de 32 048,69 €
Facture à l'ordre de Veolia Eau Compagnie Générale Eaux
FACTURE N° 11 S0002 25 - 9186 sur DEVIS N° 11-323035

BRUAY LA BUISSIÈRE, le 18/07/2025

FACTURE

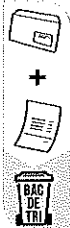
VILLE DE BONNIERES

36 GRAND RUE
62770 BONNIERES



Référence à rappeler : 11.548.200.076320.92 25062

Imputation : 548 520 T2393 DA15



Objet : fresques

Travaux réalisés le 11/07/2025

Adresse des travaux : VILLE DE BONNIERES CHATEAU D EAU RUE DE FFEVENT 62270 BONNIERES

FACTURE N° 11 S0002 25 - 9186 sur DEVIS N° 11-323035

TRAVO 2432018-CD

siret 20008341800059

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Réalisation d'une fresque sur l'ensemble du réservoir	u	1,000	26 707,24	26 707,24	20,00
Montant H.T.				26 707,24	

Désignation TVA	Montant H.T.	Taux	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits	26 707,24	20,00	5 341,45	32 048,69

Montant TTC	32 048,69 €
Reste à payer	32 048,69 €

Veuillez trouver ci-après les références bancaires pour règlement par virement :

BNP PARIBAS - RIB/IBAN

DOMICILIATION AGENCE :

RIB :

IBAN :

BIC :

Règlement à effectuer avant le 01/09/2025, sans escompte

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre règlement :

- Soit par virement sur le compte dont les coordonnées (RIB / IBAN) sont situées au niveau du pied de page de la facture - Merci de bien vouloir noter en commentaires du virement la "référence à rappeler" et l'avis de virement correspondant
- Soit par chèque à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document.

Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard de paiement fera courir de plein droit des pénalités calculées sur la base des sommes non réglées, avec un minimum de 15 euros, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal pour les personnes physiques ; au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10% pour toute entreprise ou établissement ; et au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 8% pour les personnes publiques.

En outre, toute personne morale débitrice doit également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

P / Veolia Eau Compagnie Générale Eaux



Veolia Eau Compagnie Générale Eaux
Territoire Bruay Béthune Ternois
440 Rue C et H Bouillez
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
Tel : 06.15.35.08.48

Référence à rappeler : 11.548.200.075068.82 25022
VILLE DE BONNIERES
Coupon à joindre à votre règlement de 67 802,84 €
Facture à l'ordre de Veolia Eau Compagnie Générale Eaux
FACTURE N° 11 S0002 25 - 7102 sur DEVIS N° 11-305653

BRUAY LA BUISSIÈRE, le 28/05/2025

FACTURE

VILLE DE BONNIERES

36 GRAND RUE
62270 BONNIERES



Référence à rappeler : 11.548.200.075068.82 25022

Imputation : 548 520 T2393 DA10



Objet : ETANCHEITE



Travaux réalisés le 28/05/2025



Adresse des travaux : VILLE DE BONNIERES CHATEAU D EAU 62270 BONNIERES



FACTURE N° 11 S0002 25 - 7102 sur DEVIS N° 11-305653

TRAVO 2319547-CD

SIRET : 200098341800018

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Ce devis comprend : Installation de chantier, amenée et repli du matériel et nettoyage général en fin de chantier <u>Total H.T.</u>	F	1,000	5 000,00	5 000,00	20,00
Ravalement Extérieur - Amené, montage et démontage, repli d'un moyen d'accès (type nacelle) - Préparation des surfaces extérieures par lavage haute pression - Reprise des béton et traitement des fissures et aciers - Mise en oeuvre d'un I3 en extérieur <u>Total H.T.</u>	F	1,000	26 201,00	26 201,00	20,00
Travaux de toiture étanchéité - Préparation de support - Sondage, repiquage des parties dégradées, passivations des aciers, réagréage et traitement des fissures - Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement <u>Total H.T.</u>	F	1,000	25 301,37	25 301,37	20,00
Montant H.T.				56 502,37	

Désignation TVA	Montant H.T.	Taux	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits	56 502,37	20,00	11 300,47	67 802,84

Montant TTC	67 802,84 €
<u>Reste à payer</u>	<u>67 802,84 €</u>

Veuillez trouver ci-après les références bancaires pour règlement par virement :

BNP PARIBAS - RIB/IBAN :

DOMICILIATION AGENCE :

RIB :

IBAN :

BIC :

Règlement à effectuer avant le 12/07/2025, sans escompte

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre règlement :

- Soit par virement sur le compte dont les coordonnées (RIB / IBAN) sont situées au niveau du pied de page de la facture - Merci de bien vouloir noter en commentaires du virement la "référence à rappeler" et l'avis de virement correspondant
- Soit par chèque à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document.

Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard de paiement fera courir de plein droit des pénalités calculées sur la base des sommes non réglées, avec un minimum de 15 euros, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal pour les personnes physiques ; au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10% pour toute entreprise ou établissement ; et au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 8% pour les personnes publiques.

En outre, toute personne morale débitrice doit également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

P / Veolia Eau Compagnie Générale Eaux